LE JOURNAL DE LA MOTTE

Février 2013 - volume 02 - numéro 27

LA FÊTE DE LA FAMILLE D'HIVER

par Edma-Annie WHEELHOUSE

Pour une 8e année, nous vous invitons à venir célébrer l'hiver à la Fête de la famille.

Le dimanche 17 mars 2013, dès 10 h
À la Salle des Pionniers du Centre communautaire de La Motte!

Encore cette année, nous invitons toutes les familles de **La Motte** à participer à cette activité de plein-air et à faire d'agréables rencontres.

Au programme : glissades, sculptures sur neige, jeux et animations, sans oublier la fameuse partie de tire sur la neige!

Aussi, nos bénévoles vous serviront un brunch « cabane à sucre » gratuitement à la salle des Pionniers du Centre communautaire de La Motte. C'est à ne pas manquer!

Cette activité gratuite vous est offerte par votre Table de concertation locale.

Bienvenue à tous et à toutes!

FÊTE DES BÉNÉVOLES

par Edma-Annie WHEELHOUSE

Le samedi 16 février prochain, se tiendra une fête en l'honneur de tous les bénévoles qui s'impliquent dans notre communauté.

Cette fête, offerte gratuitement par la *Table de concertation de La Motte*, se tiendra à la *Salle des Pionniers*. Un souper sera servi vers 18 h et sera suivi d'une soirée dansante.

Sous le thème de la St-Valentin, nous vous invitons à vous vêtir de rouge, de rose ou de blanc.

Cette rencontre est toujours un prétexte pour nous retrouver et resserrer les liens qui nous unissent. Nous vous invitons à communiquer avec vos comités respectifs afin de confirmer votre présence.

INVITATION

par Edma-Annie WHEELHOUSE

La *Table des agents de développement* de la MRC Abitibi vous invite à participer à son 16e mini-colloque en développement rural qui se tiendra sous le thème **L'Harmonisation des clochers**, le 19 février prochain, au Bistro de la Base, à Saint-Mathieu-d'Harricana, à compter de 17 h.

Conférencier : Michel Vallée
Directeur du Service des Arts et culture de la Ville de Vaudreuil-Dorion.

Réservez votre place :
Manon Allard, CLD Abitibi
manon.allard@cldabitibi.com

UN BILAN POSITIF POUR LE « NOËL AU TERROIR»

par Edma-Annie WHEELHOUSE

C'est le samedi 15 décembre dernier que se tenait, à la *Salle Héritage* du *Centre communautaire de La Motte*, la 6e édition du «***Noël au terroir***», mettant en vedette le talent des artisans de chez nous !

C'est avec fierté que nous avons finalement reçu 23 exposants, offrant une grande variété d'œuvres uniques d'artisanat, de décorations de Noël et de mets traditionnels pour la saison des Fêtes.

La convivialité qui a régné tout au long de la journée, de même que l'ambiance chaleureuse et la bonne humeur générale, ont permis de faire de ce marché de Noël une réussite.

Nous vous disons donc merci et à l'an prochain!

ON SORT POUR LA SAINT-VALENTIN !

par Edma-Annie WHEELHOUSE

Vous ne savez toujours pas comment passer votre St-Valentin?
Eh bien, ne cherchez plus! Assistez au spectacle de
Dylan Perron & Élixir de Gumbo avec Massy-Émond en première partie!

Le jeudi 16 février 2013, le *Centre communautaire de La Motte* vous présente une formule combo mettant en vedette deux artistes de la relève émergente témiscabitibienne, tous deux fière progéniture locale!

Laissez-vous bercer par le violoncelle et les arrangements surprenants de Massy-Émond avant de taper du pied avec Dylan Perron & Élixir de Gumbo. Il vous séduira avec ses influences bluegrass, blues et folk.

C'est un rendez-vous, dès 19 h 30, à la Salle Héritage du Centre communautaire.

- Entrée au coût de 15 $ à la porte
- Gratuit pour les enfants
- 2 pour 1 pour les aînés

Nous vous attendons en grand nombre!

Dylan Perron & Élixir de Gumbo et Massy-Émond lors de leur dernier passage à la Salle Héritage.

DANS CE NUMÉRO

De la Une à la Deux ! 2
Coup d'œil municipal 3
Prévisions budgétaires 4
Service sécurité incendie ...5
Nouvelles de vos comités 7
Message de la paroisse 8
Salut les jeunes 10
Babillard communautaire 13
Calendrier municipal 14

Bonne lecture !

RADAR Réseau des agents de développement au cœur de l'action rurale

D'amour et d'eau pure !

DE LA UNE À LA DEUX !

CONCOURS DE LA CAISSE SCOLAIRE DESJARDINS « MES PARENTS ET MOI, TOUTE UNE ÉQUIPE »

par Catherine LANGLOIS

Dans le cadre du premier tirage 2012-2013 du concours de la caisse scolaire Desjardins « *Mes parents et MOI, toute une équipe !* », la Caisse d'Amos est heureuse d'annoncer que **Monsieur Dylan Choquette est le gagnant régional du forfait vacances familiales d'une valeur de 700 $**. Dylan, de la classe de maternelle de l'école Saint-Mathieu, pourra ainsi choisir parmi les forfaits d'été proposés partout au Québec et s'amuser avec toute sa famille.

« Nous sommes très heureux qu'un de nos jeunes épargnants remporte ce grand prix. C'est une première pour les écoles desservies par la Caisse d'Amos depuis la première édition du concours en 2006 », a affirmé M. Roch Ouellet, président du Conseil d'administration. « Les dirigeants se joignent au personnel de la Caisse d'Amos pour féliciter Dylan et ses parents, et leur souhaiter un séjour vacances à la hauteur de leurs attentes », termine-t-il.

Le concours « *Mes parents et MOI, toute une équipe !* »

Le concours se déroule sur une période d'environ 7 mois, soit du 4 septembre 2012 au 29 mars 2013, et est destiné exclusivement aux élèves membres de la caisse scolaire ainsi qu'à leurs parents. Au total, 19 forfaits ont été tirés par la Fédération des Caisses Desjardins le 30 novembre dernier, répartis dans chacune des régions du Québec, et 19 autres le seront au printemps.

Il est encore temps de participer au deuxième tirage ! Pour obtenir le formulaire d'inscription, informez-vous auprès de Catherine Langlois, responsable de la caisse scolaire, au 819 732-3327, poste 390 ou visitez le www.desjardins.com/fr/particuliers/concours.

LA CAISSE SCOLAIRE Desjardins

LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

par Josée LEBLANC

Du 11 au 15 février prochain, l'Abitibi-Témiscamingue souligera les *Journées de la persévérance scolaire*.

Tout au long de cette semaine, le ruban vert et blanc de la persévérance sera porté fièrement : plus de 15 000 rubans ont été distribués dans la région. De plus, des crayons seront distribués aux élèves et enseignants de l'ensemble des établissements scolaires.

Encouragez les jeunes à persévérer puisque la persévérance scolaire, c'est l'affaire de tous!

- ✓ Valorisez l'éducation au quotidien. Le goût d'apprendre, ça s'enseigne!
- ✓ Soyez présent. Un peu de soutien dans les moments difficiles est toujours apprécié!
- ✓ Travaillez en équipe avec le personnel du milieu scolaire afin que la démarche d'apprentissage soit agréable et efficace.
- ✓ Participez, encouragez, soutenez, valorisez, soyez à l'écoute. La réussite éducative, c'est aussi votre persévérance!

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CENTRE COMMUNAUTAIRE

par Jeanne-d'Arc DESCHAMPS

Le conseil d'administration du Centre Communautaire de La Motte vous convoque à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra à la salle des Pionniers, jeudi le 21 février 2013 à 19 h.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue de M. le Président
2. Lecture de l'avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 23 février 2012
5. Rapport du Président
6. États financiers
7. Amendement à l'article 14
8. Période de questions
9. Levée de l'assemblée

Le conseil d'administration du Centre Communautaire vous y attend !

PROGRAMME ÉCONOLOGIS

par Anik LEROUX

« Cet hiver, augmentez le confort de votre logis »

Le programme ***Économologis*** est de retour en région. *Nature-Action Québec* (organisme environnemental mandaté par le ministère des Ressources naturelles) effectuera sur rendez-vous 200 visites à domicile gratuites.

Bénéficiez d'une rencontre GRATUITE à domicile dans le but d'augmenter votre confort et de vous familiariser avec de bonnes habitudes de consommation d'énergie. Est-ce possible ? Et bien oui! Si vous êtes un ménage à revenu modeste et que vous recevez une facture d'énergie pour votre chauffage, vous êtes admissibles.

La visite ***Économologis*** comprend des conseils personnalisés afin d'augmenter votre confort ainsi que des travaux de calfeutrage et d'installation de matériel éco-énergétiques sans frais, effectués par un technicien. De plus, si vous respectez les critères d'admissibilité, il vous sera possible de remplacer vos thermostats par des thermostats électroniques, et ce, sans aucuns frais!

Propriétaire ou locataire, consultez les seuils de revenus maximaux, selon le nombre de personnes habitant dans le logis (incluant les enfants). Êtes-vous admissibles à une visite gratuite?

Renseignez-vous au 1 877-440-7320.

VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE

Heures d'ouverture du bureau municipal : les mardis et jeudis de 8 h à 16 h.

Inspecteur municipal : les jeudis en après-midi, sur rendez-vous seulement.

L'agente de développement est présente du lundi au jeudi inclusivement.

Prochaines séances du Conseil municipal : les lundis 11 février et 11 mars 2013, à 19 h 30.

RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL

par Rachel COSSETTE, directrice générale

Lors de la séance ordinaire du 14 janvier 2013, le conseil a adopté :

- **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT # 190 RELATIF AUX TAXES DE SERVICES**

  La conseillère, madame Jocelyne Lefebvre, donne maintenant avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, il y aura l'adoption du règlement relatif aux taxes de services.

  Pour chaque conseiller ayant reçu copie du projet de règlement, une dispense de lecture est également demandée, à l'exception des modifications pouvant être apportées audit projet.

- **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT # 191 POUR FIXER LES CONDITIONS DE PERCEPTION DES TAXES ET LES FRAIS D'ADMINISTRATION**

  Le conseiller, monsieur Claude Hardy, donne maintenant avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, il y aura l'adoption du règlement pour fixer les conditions de perception des taxes et les frais d'administration.

  Pour chaque conseiller ayant reçu copie du projet de règlement, une dispense de lecture est également demandée, à l'exception des modifications pouvant être apportées audit projet.

Il y a eu aussi dépôt :

- Calendrier des rencontres ;
- Prévisions budgétaires 2013.

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2013

par Rachel COSSETTE, directrice générale

Le Conseil municipal de La Motte a adopté les prévisions budgétaires pour l'année 2013, le jeudi 20 décembre à 19 h lors d'une séance d'ajournement.

Pour l'année 2013, nous sommes à notre première année d'un nouveau rôle d'évaluation triennal. Nous passons d'un rôle imposable de 19 millions pour 2012 à 31 millions pour 2013.

Le taux de taxe foncière : 0.61 $ par 100 $ d'évaluation (0.90 $ pour 2012)
(32 % de diminution)

Les taxes de services :

Collecte des ordures ménagères : 115 $ par logement permanent (100 $ pour 2012)
57.50 $ par logement saisonnier (50 $ pour 2012)

Protection des incendies : 100 $ par logement
24 $ par lot vacant

Services communautaires : 35 $ pour toute évaluation supérieure à 5 000 $
10 $ pour toute évaluation inférieure à 5 000 $

Sur un total de 383 fiches de contribuable, nous avons 149 matricules (39 %) qui auront une diminution de leur taxe foncière ; 163 matricules (43 %) auront une augmentation inférieure à 100 $; 53 matricules (14 %) auront une augmentation entre 100 $ et 300 $; 14 matricules (3 %) auront une augmentation considérable entre 300 $ et 600 $ et 4 matricules (1 %) auront une augmentation supérieure à 600 $ qui s'explique par l'émission de permis de construction d'une nouvelle résidence ou de rénovation majeure.

La SADC Harricana est un partenaire incontournable pour la réalisation de vos projets d'affaires!

SADC
Société d'aide au développement des collectivités
HARRICANA

Elle vous aide à :
Démarrer ou acquérir une entreprise
Moderniser des équipements
Acheter ou rénover un bâtiment
Développer de nouveaux marchés
Financer un fonds de roulement

FOND D'INVESTISSEMENT
Prêt aux entreprises jusqu'à
150 000 $

STRATÉGIE JEUNESSE
Prêt personnel pour les entrepreneurs âgés de 15 à 35 ans,
5 000 $ à 25 000 $

ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI
Service-conseil et assistance en gestion, mentorat, réseautage, formation et coaching

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS!
SADC Harricana
T. 819 732-8311—sadc@sadc-harricana.qc.ca
www.sadc-harricana.qc.ca

Canada Développement économique Canada appuie financièrement la SADC

CALENDRIER DES RENCONTRES 2013

Adoption du calendrier des rencontres des séances ordinaires du conseil de la ***Municipalité de La Motte*** pour l'année 2013, ces séances se tenant le lundi débuteront à 19 h 30 :

14 janvier	**11 février**
11 mars	**8 avril**
13 mai	**10 juin**
8 juillet	**12 août**
9 septembre	**1 octobre (mardi)**
11 novembre	**9 décembre**

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la municipalité de La Motte

Avis public est par la présente donné par la directrice générale de la municipalité de La Motte :

LE CALENDRIER DES RENCONTRES 2013 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MOTTE:

a été dûment adopté lors de la séance ordinaire du Conseil de cette Municipalité tenue le 10 décembre 2012, et que copie de cette résolution est disponible pour consultation, au bureau de la municipalité de La Motte.

DONNÉ À LA MOTTE CE DIX-HUITIÈME JOUR DE DÉCEMBRE DE L'AN DEUX MILLE DOUZE.

RAPPEL : BOÎTES POSTALES ET DÉNEIGEMENT

La Municipalité tient à vous rappeler qu'elle ne peut être tenue responsable du bris de tout dispositif permettant de recevoir le courrier, journaux, circulaires, etc. survenu accidentellement à l'occasion d'opération de déneigement ou d'entretien.

Rappelons que Postes Canada a procédé, en 2011, à des modifications concernant les normes de distribution du courrier et que celles-ci obligent les contribuables à installer leur boîte aux lettres dans les emprises des chemins municipaux

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.

RAPPEL : COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La Municipalité de La Motte souhaite vous rappeler que la charge maximale pour les sacs d'ordures ménagères est de 20 kg.

De ce fait, les employés municipaux se réservent le droit de ne pas procéder au ramassage de tout sac excédant ce poids.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.

MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE
AVIS PUBLIC

Conformément à l'article 957, du code municipal, nous vous soumettons le budget 2013 et le programme triennal d'immobilisations, tel qu'adoptés au cours de la séance d'ajournement tenue le 20 décembre 2012.

ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2013

CONSIDÉRANT que le règlement #30, adopté le 7 janvier 1946, autorise l'imposition de la taxe foncière annuelle par résolution (991 CM) ;

CONSIDÉRANT que les prévisions budgétaires des recettes et des dépenses pour l'année 2013, s'établissent comme suit :

PRÉVISIONS DES RECETTES

Taxe foncière	189 593 $
Taxe collecte à la porte et Parc à conteneur	26 968 $
Taxes services communautaires	10 480 $
Taxes Protection incendie	36 811 $
Taxes déneigement Noisetiers	1 512 $
École primaire	1 143 $
Terres publiques	5 484 $
Remboursement TVQ	31 100 $
Bonification compensatoire	2 116 $
Redevance Recyclage et collecte	17 812 $
Redevance élimination	6 246 $
Autres recettes locales	153 584 $
Péréquation	29 300 $
Entretien chemin d'hiver	59 023 $
Entretien et conservation réseau routier	177 067 $
Création d'emploi	7 850 $
TOTAL DES RECETTES PRÉVUES POUR 2013	**756 089 $**

PRÉVISIONS DES DÉPENSES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	**122 823 $**
Législation	16 032 $
Gestion financière et administrative	70 193 $
Greffe (élection)	3 276 $
Évaluation	22 305 $
Gestion du personnel	4 057 $
Édifice Municipal	6 960 $
SÉCURITÉ PUBLIQUE	**70 300 $**
Police	21 472 $
Protection incendie	48 578 $
Mesure d'urgence	250 $
TRANSPORT ROUTIER	**361 293 $**
Voirie entretien été	92 068 $
Voirie construction	179 605 $
Travaux saisonniers	36 994 $
Enlèvement de la neige	50 326 $
Éclairage des rues	2 300 $
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	**80 114 $**
Urbanisme	18 902 $
Promotion et développement	38 629 $
Logement	5 293 $
Autres	17 290 $
HYGIÈNE DU MILIEU	**62 142 $**
Réseau d'égouts	0$
Matières résiduelles et recyclables	31 873 $
Collecte porte à porte	18 623 $
Gestion parc à conteneur	11 166 $
Gestion des cours d'eau	480 $
LOISIRS ET CULTURE	**46 917 $**
Chalet	1 629 $
Administration	0 $
Centre communautaire	16 819 $
Patinoire	1 300 $
Plage	110 $
Parc et terrains de jeux	1 300 $
Expositions et foires	400 $
Autres (animation)	15 767 $
Bibliothèque	8 592 $
Activités diverses	1 000 $
FRAIS DE FINANCEMENT	**2 500 $**
Autres frais de financement	2 500 $
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	**10 000 $**
Transfert investissement divers	0$
Immobilisation	10 000$
TOTAL DES DÉPENSES PRÉVUES POUR 2013	**756 089 $**

CONSIDÉRANT QUE ce conseil se doit de prévoir par l'imposition de taxes, les sommes nécessaires aux dépenses d'administrations; qu'il doit aussi pourvoir aux améliorations et faire face aux obligations de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QU'il existe un écart à combler de cent quatre-vingt-neuf mille cinq cent quatre-vingt-treize dollars (189 593$) ;

CONSIDÉRANT QUE l'évaluation des biens-fonds de cette municipalité est de trente et un millions quatre-vingt mille huit cent dollars (31 080 800 $) ;

EN CONSÉQUENCE :

Sur proposition de madame Jocelyne Wheelhouse,
appuyée par monsieur Claude Hardy.

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU, que soit adopté séance tenante :

Une taxe de SOIXANTE ET UN SOUS (0.61/100$) du cent dollars d'évaluation, telle que portée au rôle d'évaluation imposée et prélevée pour l'année fiscale 2013, sur tout terrain, lot ou partie de lot, avec toutes constructions y érigées, s'il y a lieu, et tout ce qu'incorporé au fonds et défini par la loi comme biens-fonds ou immeubles.

ADOPTÉE

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS POUR LES EXERCICES FINANCIERS SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2013-14-15

CONSIDÉRANT QUE l'article 953.1 du code municipal stipule que, « le conseil d'une municipalité locale doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents »;

CONSIDÉRANT QUE le programme des immobilisations de la municipalité de La Motte se présente comme suit :

Numéro	Identification	2013	2014	2015
00-001	Équipements de voirie	10 000$	10 000$	10 000$
TOTAL		10 000$	10 000$	10 000$

EN CONSÉQUENCE :

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Yanick Lacroix, appuyée par monsieur Léopold Larouche, que le programme triennal des immobilisations pour les années 2013, 2014 et 2015 soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE RIVIÈRE-HÉVA / LA MOTTE

CONSEIL DE SÉCURITÉ : L'EXTINCTEUR PORTATIF

par Yanick LACROIX, officier non-urbain, PR1 / Service de sécurité incendie de Rivière-Héva - La Motte

Si l'avertisseur de fumée est le moyen le plus efficace pour nous sauver la vie, l'extincteur n'est pas à dédaigner : il peut s'avérer utile dans certaines situations.

Les extincteurs portatifs ne doivent être utilisés que pour des feux naissants.
N'oubliez pas : en cas d'incendie, vous n'avez que trois minutes pour sortir avant d'être asphyxié par la fumée!

Si votre extincteur portatif date d'avant 1985, vous devez vous en débarrasser. Donc, si vous devez vous en procurer un, lisez ce qui suit…

Comment le choisir ?

- Achetez un extincteur portatif portant le sceau d'homologation d'un organisme reconnu comme l'ULC (Laboratoires des assureurs du Canada).

- Choisissez un extincteur à poudre polyvalente A, B, C.

  Un tel appareil peut éteindre des feux :
  - de matériaux inflammables comme le bois, le papier et le tissu;
  - de liquides ou de gaz inflammables comme l'huile, l'essence, les solvants, la graisse et le beurre;
  - d'appareils électriques sous tension comme le câblage, le panneau électrique et les moteurs électriques.

- Optez pour un extincteur dont la cote minimale est de 2A 10B C. Cette cote, inscrite sur l'étiquette, indique que :
  - l'extincteur a la capacité d'éteindre :
    - un feu de 0,06 m^3 (2 pi^3) de papier ou de bois (2A) **ou**
    - un feu de 0,9 m^2 (10 pi^2) d'essence ou d'huile (10B);
  - l'agent extincteur est non conducteur d'électricité (C).

- Lisez les instructions du fabricant.

Il existe des extincteurs rechargeables et d'autres non dont la durée de vie est de 12 ans. Lorsque vous faites votre achat, vérifiez la date sous l'appareil.

Assurez-vous de pouvoir manipuler l'extincteur. Certains peuvent être lourds.

Comment l'installer ?

Avant de l'installer, lisez bien les instructions; n'attendez pas une situation d'urgence pour apprendre comment l'utiliser.

- Vérifiez que le sceau et l'indicateur de manipulation ne sont ni brisés ni absents.

- Placez l'extincteur bien en vue et près d'une sortie. Toutefois, il ne doit pas être trop près d'une source potentielle d'incendie comme la cuisinière et les appareils de chauffage.

- Placez les directives d'utilisation à la vue.

- Installez-le à portée de main, mais hors de portée des enfants.
  - Il ne doit jamais être déposé au sol.
  - Il doit être installé sur un support prévu à cette fin, à au moins 10 cm (4 po) du sol et à un maximum de 1,5 mètre (5 pi).
    - Si son poids excède 20 kg (45 lb), il peut être installé à 1 mètre (3 pi) du sol.

- N'y suspendez pas de vêtements ou autres objets.

- Assurez-vous que les directives de fonctionnement sur la plaque signalétique de l'appareil sont bien visibles.

- Ne retirez pas l'étiquette indiquant la date de la dernière inspection ou du dernier entretien.

Comment l'entretenir ?

Tous les mois, les extincteurs doivent être soumis à une inspection visuelle.

- Vérifiez s'il est toujours à l'endroit désigné.

- Assurez-vous qu'il est bien visible et que son accès est bien dégagé. Vérifiez que les directives d'utilisation sur la plaque signalétique de l'extincteur sont lisibles.

- Pesez ou soupesez-le afin de déterminer s'il est plein.

- Vérifiez si l'appareil porte des traces de rouille ou s'il est endommagé. S'il présente des signes de dégradation, de corrosion ou de fuite, ou encore d'obstruction des diffuseurs, vous devez vous en débarrasser débarrassez-vous en (voir plus bas les consignes pour le jeter).

- Vérifiez la pression de l'extincteur; l'aiguille doit être dans le vert.

Tous les ans, faites-le vérifier par une personne qualifiée. Communiquez avec le service de sécurité incendie pour connaître le service d'entretien d'extincteurs portatifs de votre région.

N'appliquez pas de peinture ou tout autre produit sur l'extincteur portatif.

S'il est rechargeable, faites-le remplir :
- tous les six ans **et**
- dès qu'il a été utilisé, ne serait-ce que quelques secondes.

Saviez-vous qu'un feu double de volume toutes les minutes?

Comment l'utiliser ?

S'il y a un feu, **faites d'abord évacuer le domicile.**

Utilisez-le seulement sur un petit feu ou un feu naissant, si la pièce n'est pas remplie de fumée.
Assurez-vous d'abord d'être en sécurité.

S'il y a du danger, ÉVACUEZ les lieux et composez le 9-1-1. Si vous sortez, ne retournez pas à l'intérieur.

Pour utiliser l'extincteur :

1. Retirez l'extincteur de son support.
2. Soupesez l'extincteur pour vous assurer qu'il est plein et vérifiez si l'aiguille du manomètre est dans le vert.
3. Placez-vous entre le feu et une sortie, près de celle-ci.
4. Approchez-vous à deux ou trois mètres (sept à dix pieds) du feu. Évitez d'être trop près du feu. Si le feu est à l'extérieur, placez-vous dos au vent.
5. Tirez la goupille en tournant et dégagez-la de son scellé au besoin.
6. Décollez le boyau du cylindre, s'il y en a un, et orientez-le vers la base des flammes en appuyant à fond sur le levier.
7. Faites des mouvements de gauche à droite à la base des flammes en couvrant la largeur du feu.
8. Ne vous arrêtez que lorsque les flammes sont toutes éteintes ou que l'extincteur est vide.
9. Évacuez les lieux si le feu ne s'éteint pas ou si la pièce se remplit de fumée. Composez le 9-1-1 si personne ne l'a fait et attendez l'arrivée des pompiers.

Si l'extincteur n'est pas rechargeable (usage unique), jetez-le après usage. S'il est rechargeable, faites-le remplir dès que possible.

Appelez les pompiers, même si le feu semble éteint. Il pourrait s'être propagé dans les murs ou dans la hotte du poêle.

Comment le jeter ?

Appareil jetable à poudre chimique :

- Videz-le à l'extérieur. Assurez-vous cependant de le faire lors d'une journée sans vent. C'est une occasion en or de vous pratiquer.
- Mettez-le au recyclage.

Appareil jetable au halon :

- Retournez-le au fabricant ou au fournisseur de services.

Appareil rechargeable de plus de 12 ans ou endommagé :

- NE VIDEZ PAS l'appareil.
- Apportez-le au fournisseur de services, qui en fera l'inspection; si l'extincteur n'est pas réutilisable, le fournisseur indiquera sur l'appareil, au poinçon, qu'il est irréparable.
- Le fournisseur de services devra obtenir votre autorisation pour le détruire. Vous pouvez aussi le retourner vous-même au fabricant.

UN PEU D'HISTOIRE

En 2011, nous avons fait une belle découverte dans le grenier de la remise derrière le bureau municipal. Il s'agissait d'une vingtaine d'extincteurs à pompe que l'on utilisait encore en 1978 comme en fait foi la note d'inspection!

INTERVENTIONS DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Du 19 novembre jusqu'au 31 décembre, nous avons eu 4 appels pour les pompiers et 1 appel pour les premiers répondants. Ceci donne un total de 49 depuis le début de l'année (soit 32 de pompier et 17 de premier répondant).

Pour l'année 2013, c'est le 10 janvier que nos téléavertisseurs sonnaient pour un appel de premier répondant. Donc, jusqu'au 15 janvier 2013, nous avons eu 1 appel au total.

DÉFI « J'ARRÊTE J'Y GAGNE »

par Dr Marianne GAGNON

Chaque heure, le tabac tue un fumeur au Québec!

Encore 20 % des gens fument sur une base régulière. Le 1er mars débutera la 14e édition du populaire *Défi J'arrête J'y gagne* qui consiste à ne pas fumer durant 6 semaines.

On peut s'inscrire au Défi par Internet, à partir du 1er janvier 2013 sur le site www.defitabac.ca. Que l'on soit seul ou jumelé à un autre fumeur, ou encore parrainé par un non-fumeur, tous les fumeurs peuvent participer. Tous auront la chance de gagner de beaux prix, mais le plus important, ils seront certains de contribuer à améliorer leur santé.

Afin de vous aider dans votre démarche de cessation tabagique, plusieurs ressources sont disponibles.

Tous les participants inscrits pourront recevoir une trousse d'accompagnement disponible à la pharmacie Jean Coutu, sur présentation de la confirmation d'inscription.

Une aide individuelle peut être donnée au CAT (Centre d'Abandon Tabagique) de votre CLSC.

De l'information et du soutien sont disponibles au **1-866-jarrete** (527-7383)

Réagissez avant de faire partie de la statistique!

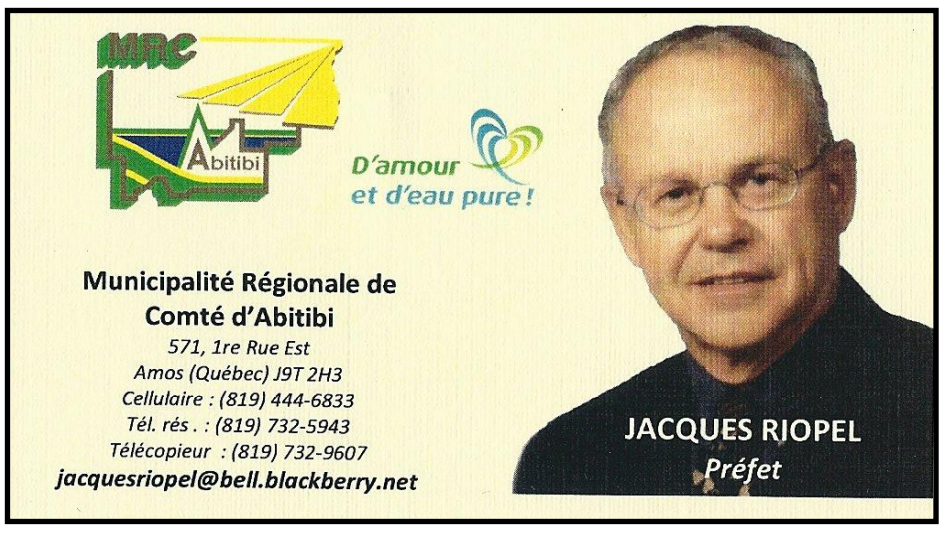

NOUVELLES DE VOS COMITÉS

LE MOT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

par Pierre LABRÈCHE

Bonjour,

Tout d'abord, tous les membres du conseil d'administration du ***Centre communautaire*** désirent vous souhaiter une bonne et heureuse année!

Au Centre, nous entrevoyons cette nouvelle année avec un bel optimisme. Notre Centre communautaire est un lieu fabuleux et c'est avec fierté que nous voulons continuer à le faire vivre ensemble.

Nous traçons un portrait positif de ce qui a été accompli dans l'année qui vient de se terminer. Nous vous invitons d'ailleurs à venir partager vos opinions lors de l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra le **21 février à 19 h**, à la salle des Pionniers. Vous trouverez à ce sujet l'avis de convocation dans cette édition du *Journal de La Motte*.

D'autre part, nous tenons à clarifier que le spectacle de Mariette Croteau, qui devait avoir lieu en décembre, a malheureusement été annulé par l'artiste elle-même. En espérant que ce soit partie remise puisque son talent sera toujours le bienvenue chez nous.

Au plaisir de se rencontrer à l'Assemblée générale annuelle.

CLUB DE L'ÂGE D'OR

par Rita LAROUCHE

Le ***Club de l'Âge d'Or de La Motte*** désire informer ses membres, ainsi que la population, qu'à la suite de la fermeture de la *Fédération de l'Âge d'Or de Rouyn-Noranda*, le 24 mai dernier, dont notre club faisait partie, nous nous voyons dans l'obligation de cesser nos activités.

Merci à tous nos membres et à la population qui nous ont supportés lors de nos *bercethons*, ce qui nous permettait de conserver notre local, de respecter nos obligations et d'organiser diverses activités.

Merci à tous!

BILAN : LE NOËL DES ENFANTS

par Marie-Andrée ALARIE

Le *Comité du Père Noël de La Motte* tient à vous remercier de votre générosité lors du **Noël des enfants** qui a eu lieu début décembre.

Cet organisme existe grâce à vos dons, votre générosité et vos talents. Elle permet de gâter les enfants d'âge primaire de notre municipalité.

Un record d'inscriptions à été atteint cette année; 57 enfants on reçu un cadeau d'une valeur de 25 $ et il y a eu plus de vingt prix de présence et un moitié-moitié de près de 40 $.

Cette année, plusieurs commanditaires se sont ajoutés. De plus, un don généreux à été reçu de la part de ***SON ET LUMIÈRE CCYM La Motte***. Un montant de près de 300 $ nous a été attribué, le 14 janvier 2013. Quelle surprise! **Merci beaucoup à Yanick, Caroline, Cédrick et Malick.**

Cette année la Mère Noël accompagnait le Père Noël. Le costume à été confectionné par mesdames Mireille et Vickie Croteau. Il va sans dire qu'ils étaient de toute beauté!

De plus, des bénévoles se sont portés volontaires pour l'emballage et la décoration de la salle. Mme Margot Lemire nous a aidé à rédiger les lettres adressées au public, aux commanditaires et pour le journal.

Un gros merci pour votre participation. Grâce à vous, le **Noël des enfants** est présent et le restera encore longtemps. C'est un moment précieux pour les enfants qui attendent ce moment à chaque hiver.

Alors, nous vous disons à l'an prochain et s'il y a des gens intéressés à s'impliquer dans notre organisme, ils sont les bienvenus!

Merci à tous.

Marie-Andrée Alarie, Suzanne Perron, Vickie Croteau et Sylvie Grandbois du *Comité du Père Noël de La Motte*.

LE GÉNIE DES SAGES

par Rita LAROUCHE

LE GÉNIE DES SAGES CONTINUE!

Nous vous invitons à vous joindre à nous pour une activité bien appréciée de ceux qui y participent.

QUAND ?	Le premier mardi du mois
HEURE ?	13 h
OÙ ?	Salle des Pionners

Nous vous attendons en grand nombre!

C'EST À TON TOUR, DE TE LAISSER PARLER D'AMOUR

Yannick Lafrance	1 février	Léopold Larouche	15 février	Jean-Claude Trottier	7 mars
Amélie Lafrance	3 février	Caroline St-Amant	17 février	Jeanne-d'Arc Deschamps	8 mars
Jordan Marcil	9 février	Yvon Mainville	24 février	Johanne Bellefeuille	17 mars
Cécile Hamel	11 février	Paulette Trottier	25 février	Alexis Marcoux	20 mars

Néoferme d'La Turlute
259, chemin St-Luc
La Motte (Québec) J0Y 1T0
Téléphone : 819 727-1543
laturlute@cableamos.com

Sonic
ÉPICERIE CHEZ FLO
157, CHEMIN DU QUAI
LA MOTTE, ABITIBI EST (QUÉBEC)
J0Y 1T0
TÉL.: (819) 732-8795

MESSAGE DE LA PAROISSE ST-LUC

MERCI! MERCI! MERCI!

par Père Gaston LETENDRE

1. Aux personnes qui ont fait la décoration à la chapelle pour la période de Noël, la crèche, la mangeoire et son environnement.
2. Aux personnes qui ont assisté et qui ont animé la messe du 30 décembre à l'occasion de la fête de la Sainte Famille. Les musiciens, hommes et femmes, et les membres de la chorale nous ont aidés à prier et à célébrer la famille de chez nous.
3. Aux membres de la chorale qui se sont joints aux personnes de St-Mathieu pour la messe de Noël. En 2013, la messe de Noël aura lieu à La Motte pour les deux paroisses.
4. Aux personnes qui ont célébré l'ouverture de la nouvelle année avec le Cardinal Marc Ouellet à la chapelle, belle assistance, piété, musique, chants, décorations. Il a même donné la bénédiction du Jour de l'An au Père Letendre et ensuite à l'assemblée et à votre famille.
5. À madame Lise Migneault-Breault pour avoir préparé le panier de nourriture à l'occasion du Noël du Terroir. C'est monsieur Samuel Boucher qui l'a gagné. Le bas de Noël a été gagné par madame Jocelyne Fortin. La boîte à pommes de terre a été gagnée par monsieur Denis Lemay, tandis que le prix de consolation a été gagné par monsieur Yvon Denault. Merci à toutes les personnes qui ont participé à ces tirages au bénéfice de la Paroisse – la Fabrique.
6. À vous tous qui savez ce que vous avez fait comme bénévolat à l'occasion de Noël, merci. J'ose espérer que vous en êtes encore fiers, en tout cas, nous sommes très fiers de vous et nous vous le disons.

AVEZ-VOUS DÉJÀ CONSTRUIT UN CHÂTEAU… AVEC DES CARTES À JOUER?

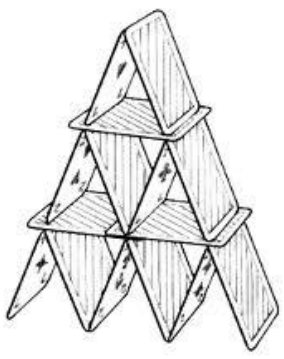

Un jeu ou deux ou trois jeux de cartes. Quand nous étions enfants, nous avons souvent fabriqué des cabanes ou des châteaux et des villages avec des cartes à jouer. On rêvait.

Parfois la base des murs était en trèfles noirs ou en pique noirs et les murs on les faisait avec des cartes rouges en réservant une place pour le valet et la dame de cœur.

Comme nous en avons passé du temps à construire notre petit monde si fragile.

Parfois nous nous placions à la table et en certaines occasions nous avions besoin de plus de place et nous le faisions couchés sur le ventre en prenant le plancher comme terrain. Nous savions que nos maisons étaient fragiles et que le moindre souffle les feraient tomber alors nous recommencions à construire des soirées de temps et avec la patience des recommencements.

Il me semble que notre monde d'adultes place son bonheur dans des biens qu'il possède même s'ils ne sont pas payés, et que nous vivions dans d'autres châteaux de cartes pour adulte aussi fragiles que ceux de notre enfance. Ils sont beaux mais fragiles.

Le carême qui commence le 13 février vient nous faire penser à la fragilité de notre vie. Il nous invite à mesurer notre situation. Il nous invite à nous satisfaire de moins, à éviter toute forme de gaspillage, il fait appel à la foi, à la confiance des recommencements.

Bon Carême : du 13 février jusqu'au jour de Pâques le 31 mars.

MESSAGE POUR LES COUPLES

Vous savez que les mardis, à Radio Boréale, poste 105.3fm, il y a une chronique juridique (la loi), trois fois durant la journée?

7 h 45 – 11 h 45 et 16 h 45

Je vous invite à utiliser ce moyen d'information pour être à point dans votre situation de couple face à la loi actuelle et face a un testament, pour protéger les enfants actuels et ceux d'autres unions.

VOICI LES NOMS DES MARGUILLIERS

- Vital Hains – président
- Louis Ouellet – vice-président
- Nicole Richard – trésorière
- Carmel Guénette – secrétaire
- Suzanne Perron
- Serge Richard

PRÉPARATION AU MARIAGE

Il y a toujours des rencontres de préparation au mariage au *Domaine St-Viateur*, à La Source, pour les personnes qui veulent se marier à l'église ou pour les personnes qui veulent interroger leur union.

Au choix :

- **les 8-9-10 février**
- **les 15-16-17 mars**

Vous savez qu'un mariage à l'église peut se faire au cours d'une messe ou dans une liturgie sans la messe et sans la communion. Dans votre décision pensez à votre famille, mais pensez à vos invités aussi.

VISITES PAROISSIALES

par Père Gaston LETENDRE

JE VOUS AI VISITÉS EN AUTOMOBILE MAIS VOUS ÉTIEZ OCCUPÉS BONJOUR QUAND MÊME, BONNE ANNÉE AUSSI.

Que sont devenues nos lumières de Noël?

Qu'est devenu l'enfant de la crèche de Noël?

Probablement que nous avons tout remisé dans des boîtes et que nous les avons placées au grenier ou dans un garde-robe, le Petit Jésus avec - Dieu aussi, dans une boîte fermée.

Nous ne savons plus quoi faire avec lui. Nous y repenserons dans un an. Jésus, il est avec le reste, on l'oublie mais on l'a encore peut-être.

Pendant le temps des Fêtes, j'ai fait le tour de vos paroisses en automobile. Comme c'était beau vos décorations, comme c'était beau votre maison qui rayonnait de lumière.

Souvent dans votre cour ou devant votre maison, il y avait huit, dix, même quatorze automobiles. C'est Noël qui vous a permis tout cela. La famille, la grande famille réunie autour de la table que maman avait chargée de nourriture belle et bonne en même temps et maman vous servait … encore et encore. J'espère que vous avez prié avec chacun de vos enfants.

Je vous propose de remercier le Seigneur de vous avoir permis un tel retour à la maison, un tel regroupement autour du père et de la mère vous auriez pu chanter « Fais du feu dans la cheminée, je reviens chez nous ».

Vos parents auraient pu vous écrire, ils ne savent pas comment vous le dire sans vous déplaire. Vous auriez pu chanter avec Jacques Michel

« Si le cœur te fait mal, si tu ne sais plus rire,
si tu ne sais plus être gai comme autrefois.
Si tu ne peux pas mordre dans la vie qui t'emporte
Parce que c'est la vie qui te mord chaque jour
Si tu ne peux répondre aux coups qu'elle te porte
Amène-toi chez nous je serai dans ma cour
Je ne sais pas guérir, Je ne sais pas me battre
Mais peut-être qu'à quatre nous trouverons le tour
Viens »

« Heureux celui qui pense avant d'agir mais surtout Heureux celui qui prie avant de penser »

UNE PROPOSITION COMME THÈME DE VIE CHRÉTIENNE : L'ACCOMPAGNEMENT

par Père Gaston LETENDRE

Le monde actuel ne nous présente-t'il pas des situations où l'individu et parfois le couple auraient besoin d'aide sans oser la demander ou sans savoir à qui la demander.

Vers qui la femme seule va-t'elle se tourner si elle a besoin d'aide? Vers qui le jeune peut-il se rapprocher avec la garde partagée, les valeurs de son père ne sont pas les valeurs de sa mère, il ne sait pas, il ne voit pas. Il se pense seul alors qu'il est entouré, c'est pour cela que je vous propose l'accompagnement comme une application de l'évangile.

L'évangélisation par et avec l'accompagnement, la prière et l'entraide. Vous en faites déjà, bravo et merci. Vous pourriez en faire un peu plus peut-être.

L'enfant qui arrive de l'école et les parents sont absents, peut-il arrêter chez vous avec confiance?

Une femme seule peut très bien établir une liste de personnes ressources avec leur numéro de téléphone.

Ça ne doit pas être facile à vivre la situation d'être seul avec un ou deux enfants malades. Qui pourrait se proposer pour l'accompagner ne serait-ce que pour l'aider à rejoindre facilement quelqu'un de stable en toute sécurité sans négliger vos responsabilités personnelles ni vos engagements.

RAPPORT D'IMPÔT GRATUIT

Programme des bénévoles

La cueillette des documents aura lieu chaque mercredi et jeudi du 27 février au 25 avril 2013 de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 16 h.

Comme chaque année, ***L'Accueil d'Amos*** offre la préparation de rapports d'impôt pour les particuliers à faible revenu par des bénévoles. Veuillez nous laisser votre numéro de téléphone afin que nos bénévoles puissent vous contacter en cas de besoin.

Revenu annuel pour admissibilité

- Personne seule : 20 000 $
- Couple sans enfant : 26 000 $
- Couple avec 1 enfant : 28 000 $
- Couple avec 2 enfants : 30 000 $
- Famille monoparentale avec 1 enfant : 26 000 $
- Famille monoparentale avec 2 enfants : 28 000 $

L'Accueil d'Amos
401, 1re Rue Ouest, Amos
Tél. : 819 727-1984

Dans le cadre des activités de la Ville d'Amos pour la semaine de relâche, la Table locale sur l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants de la MRC d'Abitibi et le Service d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes convient la population à sa prochaine activité :

CÉLÉBRATIONS EUCHARISTIQUES

par Carmel GUÉNETTE

3 février (St-Mathieu)
- **10 h -**

6 février (Clerc de St-Viateur)
- Michel Turcotte
  par Quête funérailles

10 février
- Georges Pelletier
  de Pierrette Francoeur
- **10 h -** Yoland Francoeur
  de Nicole et Bertrand Francoeur

13 février (Clerc de St-Viateur)
- Léopold Trottier
  par Quête funérailles

17 février (St-Mathieu)
- **10 h -**

20 février (Clerc de St-Viateur)
- Marie-Ange Michaud
  par Quête funérailles

24 février
- Edgar et Pauline Perron et Rose Michaud
  de Suzanne Perron
- **10 h -** Cécile Larose
  du Dépt. Compt. CSSS les Eskers

27 février (Clerc de St-Viateur)
- Colette Naud
  par Quête funérailles

3 mars (St-Mathieu)
- **10 h -**

6 mars (Clerc de St-Viateur)
- Michel Turcotte
  par Quête funérailles

10 mars
- Georges Pelletier
  de Pierrette Francoeur
- **10 h -** André Brunelle
  de Suzanne Perron

13 mars (Clerc de St-Viateur)
- Marie-Ange Michaud
  par Quête funérailles

17 mars (St-Mathieu)
- **10 h -**

20 mars (Clerc de St-Viateur)
- Colette Naud
  par Quête funérailles

24 mars
- Yoland Francoeur
  de Nicole et Bertrand Francoeur
- **10 h -** Edgar et Pauline Perron et Rose Michaud
  de Jeanne-d'Arc Perron

27 mars (Clerc de St-Viateur)
- Michel Turcotte
  par Quête funérailles

31 mars (St-Mathieu)
- **10 h -**

SALUT LES JEUNES

À COLORIER

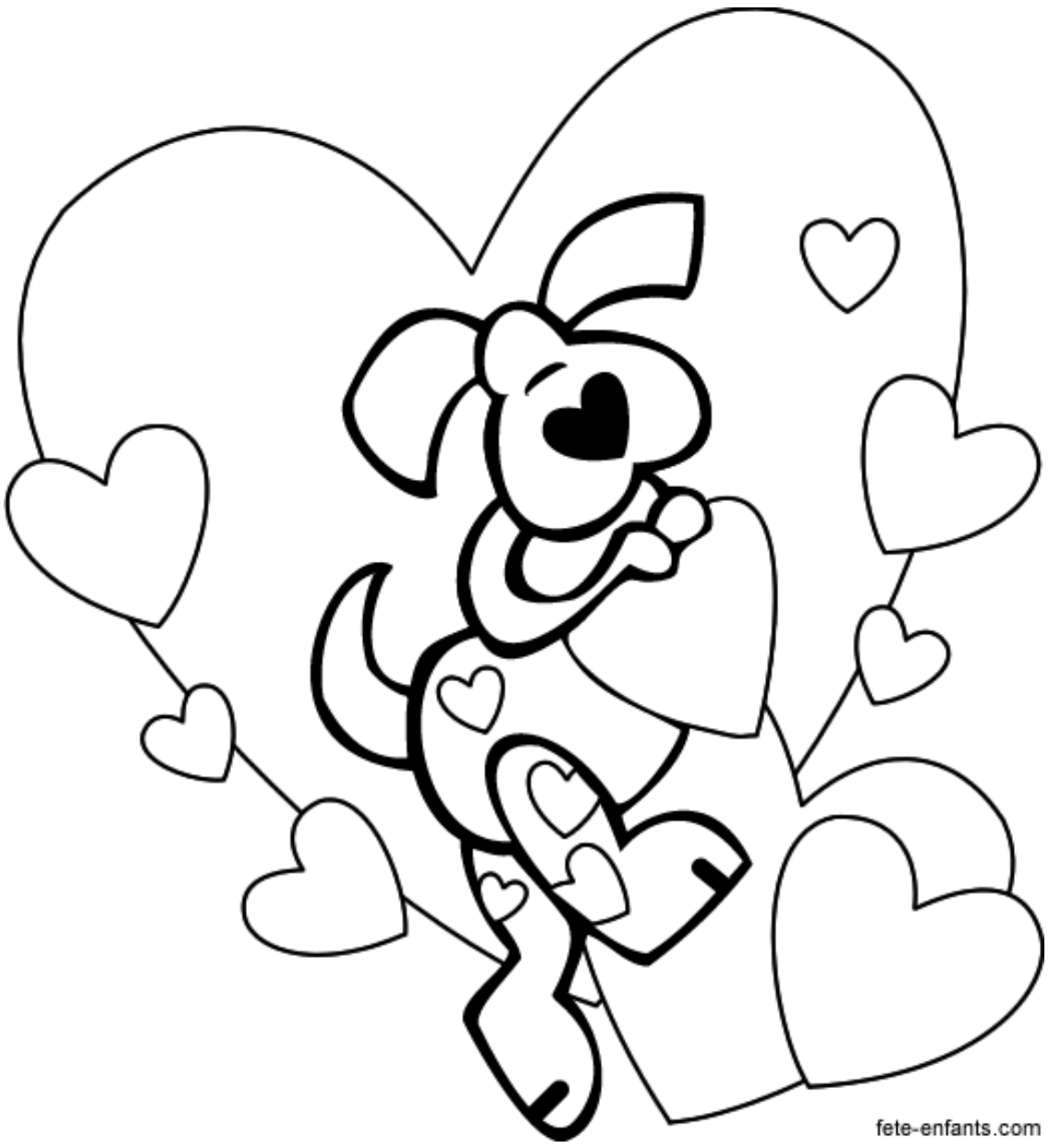

POÉSIE

PETIT VALENTIN

Petit Valentin
Va de bon matin
Porter des baisers
Aux parents bien-aimés
L'un à maman
Car je l'aime tant
L'autre à papa
Que je n'oublie pas

LA SAINT-VALENTIN

De son doux nuage, est descendu
Un gamin qu'on appelle Cupidon
De deux ailes, il est vêtu
Prêt à accomplir sa mission

Il retrouve dans son sac
Des flèches et un arc
Visant tout droit vers le cœur
Pour créer chez tous le bonheur

Depuis ce jour là
Le quatorzième jour de février
Avec des fleurs et du chocolat
L'amour est célébré

En ce jour heureux
Petits et plus vieux
Échangent des valentins
Avec tous leurs meilleurs copains

LABYRINTHE

RECETTE : BISCUITS DES AMOUREUX

Ingrédients

- 1 œuf
- 1/2 tasse de beurre non salé, mou
- 1 1/2 tasse de farine
- 1 tasse de sucre
- 1 c. à thé de poudre à pâte
- 1/4 de tasse de confiture de framboise
- Sucre à glacer

Instructions:

1. Dans un bol, battre le beurre en crème. Ajouter le sucre et fouetter jusqu'à blanchiment. Ajouter l'oeuf et fouetter jusqu'à ce que le mélange soit homogène.

2. Dans un bol, mélanger la farine et la poudre à pâte. Ajouter au mélange précédent et travailler à la cuillère de bois jusqu'à l'obtention d'une boule. Façonner au besoin avec les mains. Envelopper dans une pellicule de plastique et réfrigérer 30 minutes.

3. Préchauffer le four à 170 °C (325 °F). Tapisser une plaque à biscuits de papier parchemin.

4. Abaisser la pâte à 0,5 cm (1/4 po) d'épaisseur sur un plan de travail enfariné. À l'aide d'un emporte-pièce, découper des coeurs dans la pâte et les déposer sur la plaque. Espacer les biscuits de 2,5 cm (1 po) pour éviter qu'ils ne collent les uns aux autres.

5. À l'aide d'un petit emporte-pièce, découper un cercle ou un coeur au centre de la moitié des biscuits. Cuire dans le haut du four de 8 à 10 minutes. Ne pas laisser dorer. Retirer de la plaque et laisser refroidir.

6. Couvrir les coeurs non troués de confiture. Y déposer un biscuit troué. Saupoudrer de sucre à glacer.

QUIZ : PROVERBES D'AMOUR

1 - b / 2 - c / 3 - a / 4 - d

On ne peut empêcher un cœur _____
a) de batter b) d'aimer c) de pomper d) de detester

L'amour est _____
a) non-voyant b) doux c) aveugle d) grand

Loin _____, loin du coeur
a) des yeux b) des mains c) de la maison d) du restaurant

Chanceux au jeu, _____ en amour
a) heureux b) chanceux c) riche d) malchanceux

À l'école Tétreault...

Quoi de mieux qu'un bon repas traditionnel de Noël avec les grands-parents pour rire, s'amuser et bricoler. Merci aux fermières de La Motte pour leur précieuse collaboration!

Voici le résultat du travail créatif intergénérationnel! Ces pingouins confectionnés à partir de bouteilles de plastique recyclées été ont vendus pour amasser des fonds pour améliorer la cour d'école. Quel beau projet entrepreneurial!

Nous accueillons M. Éric Larose qui vient nous entretenir sur la religion juive et les différentes célébrations religieuses entourant Noël. Quel exposé fascinant!

Nous avons même l'occasion d'essayer des kippas et de bouger sur un rythme religieux juif!

À l'école Tétreault...

Le jeudi 20 décembre dernier a eu lieu le traditionnel souper-théâtre de l'école Tétreault. Les élèves ainsi que le personnel de l'école ont uni leurs talents afin de produire une soirée divertissante pour parents et amis. Encore une fois, l'événement a été couronné de succès! Merci aux commanditaires!

La boutique de jouets

UNE BELLE FIN DE SAISON POUR LE SPECTACLE « SON ET LUMIÈRES CCYM LA MOTTE »

par Yanick Lacroix

Déjà une 2e édition de terminé. C'est dimanche le 6 janvier que se terminait la 37e soirée de notre spectacle son et lumière de Noël. En gros, c'est près de quatre fois plus de visiteurs qui sont venu voir danser nos 13 396 lumières sur les huit pièces musicales. Même les propriétaires de l'épicerie du village de La Motte «Chez Flo» nous ont souligné que les demandes pour trouver l'endroit «des lumières» avaient quadruplées. D'ailleurs, nous les remercions énormément.

Certaines soirées, des gens nous disaient être venu voir le spectacle et que huit autres véhicules étaient à leur côté. D'autres soirées, nous avons nous même constaté douze véhicules remplit à pleine capacité de spectateurs. Notre décompte «très» conservateur dénombre environ 585 véhicules s'étant immobilisés devant notre décor pour notre 2e édition. Selon nos constatations avec une moyenne de 3,5 à 4 personnes par véhicule, c'est entre 2 000 et 2 300 personnes qui sont venu se rincer l'œil de notre spectacle.

Les statistiques de notre page Facebook nous témoignent cette même frénésie. En effet, lors de la création de notre page «Son et lumière CCYM La Motte» en mars 2012, le graphique nous disait que nous atteignions en moyenne 250 personnes par semaine avec une cinquantaine de fans sur notre page. Après deux semaines de présentation de notre spectacle, le graphique du média social Facebook nous mentionnait une pointe de 3 965 personnes atteintes. Nous sommes rendus avec 134 fans sur notre page.

La Motte et notre spectacle ont été très présents dans les médias cette année. Articles, photos, vidéos et reportages ont parlé de nous. Merci à l'Abitibi Express, le journal de La Motte, le Citoyen, le P'tit journal de Malartic, radio NRJ, planète radio, radio de Radio-Canada Abitibi-Témiscamingue, le journal de Montréal (Internet), MonAbitibi.com, Météomédia et RNC média sur TVA Abitibi. La féérie de notre projet a amené nos décorations à un niveau totalement inattendu que nous sommes encore sans mot… un peu plus de deux minutes d'entrevue en direct avec Réjean Léveillée à LCN. Si certains médias n'ont pas été soulignés ici, c'est que cela ne nous est pas venu à nos oreilles. Nous aimerions le savoir et nous nous en excusons si c'est le cas. Finalement, notre grande visibilité vient d'un média très important pour nous, le bouche-à-oreille de tous mais surtout… de nos fiers ambassadeurs de La Motte. Un gros merci à toutes, à tous et aux nombreux médias.

Vous avez manqué le spectacle? Vous aimeriez le revoir? Allez sur notre page Facebook dans la section « vidéos ». Vous y trouverez les vidéos de nos huit pièces musicales. Un merci spécial à notre ami Pascal Perreault pour ses vidéos professionnelles.

De deux à trois semaines après le début de notre spectacle, un petit village miniature illuminé de lumières multicolores est apparu. À moins de 300 mètres de notre spectacle, un couple de citoyen y a ajouté leur brin de féérie avec une quinzaine de petites maisons. Merci à Francine et Léopold « Beaver » Duguay. Cela sera difficile de ne pas les remettre à cet endroit pour Noël prochain, ha ha ha! Toujours dans la même famille, merci à Denis notre voisin d'en face pour avoir permis aux gens de se stationner dans ton entrée afin de regarder notre spectacle.

Lors de notre 1ère édition, plusieurs personnes nous suggéraient d'installer une boîte de dons pour nous aider. Nous avons donc adhéré à la suggestion. Par contre, loin de là notre intention de garder l'argent ; il fallait faire d'autres heureux. Toutes les causes sont bonnes et nous avons décidé que notre cause devrait avoir un lien avec Noël… les enfants!

Nous avons également décidé que la totalité des contributions volontaires serait remise moitié-moitié entre la région et la localité de La Motte. Pour la portion régionale, nous avons choisi pour 2012 que le montant serait remis au soutien pédiatrique de l'hôpital d'Amos. Ça allait de soi puisque nos deux garçons y ont vu le jour et que notre plus jeune y a été hospitalisé une dizaine de jours à l'âge de six mois. La deuxième moitié des montants amassée se devait de retourner à notre jeunesse de La Motte. Depuis le début de notre spectacle en 2011, nous ressentons la joie des citoyens de La Motte de dire que ça se passe ICI.

Nous avons sélectionné cette année trois organismes touchant les jeunes de La Motte. Nous croyons de cette façon qu'une majorité de nos enfants de La Motte pourront en profiter. La moitié des dons recueillit sera divisé en trois :

- au Comité Kasuäl
- au Comité du père Noël
- à la table de concertation pour la fête de la famille (hiver et/ou été)

Avant de dévoiler les montants, la boîte de dons a été installée près d'une dizaine de jours après le début du spectacle du 1er décembre. Malgré tout, nous sommes impressionnés de la générosité des gens de la région et sûrement aussi des gens de l'extérieur en visite. Un gros merci!!!

Alors roulement de tambour. ***Son et Lumière CCYM La Motte*** est heureux de vous annoncer que sa première année de collecte de dons retournera, aux enfants, un montant total de 1 872,39$
C'est donc 936,18$ qui seront remis au soutien pédiatrique de l'hôpital d'Amos et 936,21$ qui seront remis aux trois organismes de La Motte soit :

- 312,07$ au Comité Kasuäl
- 312,07$ au Comité du père Noël
- 312,07$ à la table de concertation pour la fête de la famille.

Son et Lumière CCYM La Motte aimerait profiter de ce moment pour vous annoncer qu'il y aura une 3e édition de leur spectacle de Noël «Planet Christmas CCYM» en décembre 2013. C'est à ce moment que nous vous annoncerons à quel soutien pédiatrique ira la moitié de la prochaine collecte des contributions volontaires.

L'équipe CCYM, **C**aroline, **C**édrick, **Y**anick et **M**alick, aimerait vous remercier chaleureusement de votre support et intérêt à notre projet de magie (folie) de Noël.

OPPORTUNITÉ

Vous souhaitez promouvoir votre entreprise ou votre organisme dans le *Journal de La Motte*?

C'est avec plaisir que nous publierons votre carte d'affaire.

<u>Coût annuel :</u>
30 $ pour nos citoyens
60 $ pour les gens de l'extérieur

Contactez-nous au 819 732-2878.

FORESTERIE - EXPLORATION - ENVIRONNEMENT
FORESTRY - EXPLORATION - ENVIRONMENT
GFE

95, chemin St-Luc
La Motte (Québec) J0Y 1T0

Téléphone : 819 727-4080
Télécopieur : 819 727-4014

olivier.lemieux@servicesgfe.ca

www.servicesgfe.ca

BABILLARD

LA RESCOUSSE

par Julie ST-AMAND

La Rescousse vient en aide aux familles et amis d'une personne atteinte de maladie mentale.

Nos bureaux sont situés au 734, 2e avenue ouest à Amos (face à l'église Christ-Roi).

Nos heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Voici les prochaines activités offertes aux familles et amis d'une personne atteinte de maladie mentale :

- 31 janvier, 13 h 30
  Café Partage
  Le Stress

- 14 février, 13 h 30
  Rencontre le bonheur au quotidien
  L'importance de se connaître et de s'aimer soi-même

- 19 février, 18 h 30
  Conférence Web
  Maladie mentale 2.0

- 28 février, 13 h 30
  Café Partage
  Affirmation de soi

- 14 mars, 13 h 30
  Rencontre le bonheur au quotidien
  Estime de soi

- 19 mars, 18 h 30
  Conférence Web
  Mieux comprendre et gérer le stress des proches aidants

- 28 mars, 13 h 30
  Café Partage
  Lâcher prise

Ces activités sont gratuites. Pour informations ou questions, communiquez avec Julie ou Manon au 819 727-4567.

C'EST UN DÉFI

Le *comité Énergie Famille* vous invite à vous inscrire au **Défi Santé 5 30 Équilibre**!

Le Défi est une excellente source de motivation pour acquérir de saines habitudes de vie tout en vous offrant la chance de gagner des prix.

Pour vous inscrire, rendez vous au : www.defisante.ca/fr/comprendre-le-defi-sante/cest-quoi

Bon Défi !

LOCAL DE SANTÉ

Le *Local de santé* de La Motte reprendra du service le 18 février prochain.

Si vous avez à consulter une infirmière, vous pourrez le faire de 9 h à 11 h 30, au sous-sol du Centre communautaire.

Pour information : 819 732-2708

INVITATION

Les ***Rendez-vous RAP*** vous invitent à assister gratuitement à leur 2e conférence :

«Le sexe des anges»

(Comment réagir en bon parent devant la réalité sexuelle des jeunes)

avec **Monsieur Christian Véronneau**

Elle se tiendra à l'Agora de la *Polyvalente de la Forêt*, au 850, 1re Rue Est à Amos. Elle débutera à 19 h 30 et sera suivie d'un léger goûter.

OFFRE D'EMPLOI

Défi-Autonomie de la MRC Abitibi est à la recherche d'une **personne** dans le secteur de La Motte comme assistante familiale.

Conditions :
- Lundi au vendredi, entre 8 h et 17 h
- Samedi occasionnellement
- 11 $ de l'heure

Pour information et formulaire, passer au bureau au 91, avenue de la Gare, à Amos, ou contactez Réal Bordeleau, directeur général, au 819-732-0234, poste 25.

ATELIERS PARENTS-ENFANTS

Les ateliers de stimulation parents-enfants 0-5 ans sont de retour!

Quand ? Mardi 26 février / 12 - 26 mars
9 - 23 avril / 7 - 21 mai / 4 juin
Heure ? 9 h à 11 h
Où ? Salle des Pionniers

INFORMATIONS :
Céline Larivière, travailleuse de milieu auprès des enfants 0-5 ans

Téléphone : 819 727-2054
Télécopieur : 819 727-9047
Courriel : travailmilieu@hotmail.ca

Vous n'avez pas de transport? Contactez-moi.

ACTIVITÉ DE REBOISEMENT 2013

Cèdre, myrique baumier, peuplier hybride, sapin baumier et spirée à larges feuilles

Il s'agit d'une activité d'autofinancement pour votre ***Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue***. Ainsi, vous joignez l'utile à l'agréable puisque vous encouragez un organisme sans but lucratif qui oeuvre en éducation et information du public pour tout ce qui a trait au milieu forestier.

Les cèdres, les sapins, les spirées à larges feuilles et les myriques baumiers sont disponibles uniquement en caissette de 45 cavités. Ils sont âgés de deux ans et ont une hauteur variant entre 15 et 20 centimètres. Les peupliers hybrides sont uniquement destinés à une plantation en milieu rural. Ils sont disponibles en sac de 60 plants. Ils ont une hauteur moyenne de 1,5 mètre. Des frais de gestions de dossiers s'appliquent aussi à ces derniers.

La distribution des arbres se fait la semaine du 14 mai dans tous les grands centres des régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec et le transport, à partir de la pépinière située sur le territoire de Trécesson, est à la charge de l'acheteur.

Réservez vos arbres à l'avance (.

COMMUNIQUEZ AVEC VOTRE AGENTE DE DÉVELOPPEMENT LOCALE POUR OBTENIR LE BON DE COMMANDE.
819 732-2878 ou ad.lamotte@cableamos.com

À PROPOS DU JOURNAL DE LA MOTTE

Le ***Journal de La Motte*** est publié aux deux mois; il paraît en février, avril, juin, août, octobre et décembre. Si vous désirez soumettre un message d'intérêt public en tant qu'individu ou organisme, faites-le parvenir au bureau municipal avant le 15 du mois précédant la parution.

Le Journal de La Motte

Dépôt légal aux bibliothèques Nationales (du Québec et du Canada)

Téléphone : (819) 732-2878
Télécopieur : (819) 732-4248
Courriel : ad.lamotte@cableamos.com

L'équipe du journal :

Rédaction : Edma-Annie Wheelhouse
Correction : Jocelyne Lefebvre
Soutien : Françoise Thibodeau
Sylvie Thibodeau,
Monique T. Savard
Monique St-Pierre

À VOS AGENDAS

FÉVRIER 2013

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					1 Bibliothèque 18 h 30 à 20 h 30	2
3 Messe St-Mathieu - 10 h	4 Collecte vidanges	5 Bibliothèque 18 h 30 à 20 h 30 **Génie des Sages** Pionniers - 13 h	6	7	8 Bibliothèque 18 h 30 à 20 h 30	9
10 Messe La Motte - 10 h	11 Conseil municipal Séance - 19 h 30 Collecte vidanges	12 Bibliothèque 18 h 30 à 20 h 30	13	14 **Spectacle** Héritage - 19 h 30 Massy-Émond & Dylan Perron	15 Bibliothèque 18 h 30 à 20 h 30	16 **Fête des bénévoles** Pionniers - 17 h
17 Messe St-Mathieu - 10 h	18 Collecte vidanges **Local de santé** 9 h à 21 h 30	19 Bibliothèque 18 h 30 à 20 h 30	20	21	22 Bibliothèque 18 h 30 à 20 h 30	23
24 Messe La Motte - 10 h	25 Collecte vidanges	26 Bibliothèque 18 h 30 à 20 h 30	27	28		

MARS 2013

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					1 Bibliothèque 18 h 30 à 20 h 30	2
3 Messe St-Mathieu - 10 h	4 Collecte vidanges	5 Bibliothèque 18 h 30 à 20 h 30 **Génie des Sages** Pionniers - 13 h	6	7	8 Bibliothèque 18 h 30 à 20 h 30	9
10 **Fête d'hiver** Centre communautaire Messe La Motte - 10 h	11 **Conseil municipal** Séance - 19 h 30 Collecte vidanges	12 Bibliothèque 18 h 30 à 20 h 30	13	14	15 Bibliothèque 18 h 30 à 20 h 30 **Date de tombée** Journal de La Motte	16
17 Messe St-Mathieu - 10 h	18 Collecte vidanges	19 Bibliothèque 18 h 30 à 20 h 30	20	21	22 Bibliothèque 18 h 30 à 20 h 30	23
24 Messe La Motte - 10 h	25 Collecte vidanges	26 Bibliothèque 18 h 30 à 20 h 30	27	28	29 Bibliothèque 18 h 30 à 20 h 30	30
31 Messe St-Mathieu - 10 h						

PRO-GYPSE INC.
R.B.Q. # 8102-4556-50
Estimation gratuite
PEINTURE • TIRAGE DE JOINTS
Rosaire Landry
Bureau : 819 734-7067

Desjardins
Caisse d'Amos
André Talbot
Directeur général
Siège social
2, rue Principale Nord - C.P. 670
Amos (Québec) J9T 3X2
819 732-3327
Télécopieur : 819 732-1465
Sans frais : 1 866 888-3327
andre.y.talbot@desjardins.com